

CONDITIONS GÉNÉRALES

D'UTILISATION (CGU)

Application : GainUp

Dernière mise à jour : 03 août 2026

1. PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après les « CGU ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les utilisateurs peuvent accéder et utiliser l'application mobile GainUp. GainUp est une application de type Sport & Earn permettant à ses utilisateurs de pratiquer une activité physique, de participer à des programmes sportifs personnalisés et de cumuler des points pouvant être échangés contre certaines récompenses proposées au sein de l'application. L'application est éditée et exploitée par : Alexis Rambeau Entrepreneur individuel (Auto-entrepreneur)

SIRET : 993 964 279 00018

Adresse de contact : gain.up@yahoo.com L'utilisation de GainUp implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes

CGU.

Tout utilisateur qui crée un compte reconnaît avoir lu l'intégralité des présentes conditions et s'engage à les respecter.

2. OBJET DE L'APPLICATION

GainUp est une plateforme ayant pour objectif d'encourager la pratique d'une activité physique régulière en récompensant les efforts réalisés par les utilisateurs. Les principales fonctionnalités comprennent notamment : (cid:127) des programmes d'entraînement adaptés aux objectifs de l'utilisateur ; (cid:127) le suivi de certaines activités physiques ; (cid:127) le comptage automatique des répétitions lors de certains exercices grâce à une intelligence artificielle utilisant la caméra de l'appareil ; (cid:127) le comptage des pas réalisés par l'utilisateur lorsque celui-ci autorise cette fonctionnalité ; (cid:127) un système de niveaux destiné à adapter les entraînements au profil sportif de l'utilisateur ; (cid:127) un système de points pouvant être obtenus selon les modalités prévues dans les présentes CGU ; (cid:127) un catalogue de récompenses pouvant évoluer à tout moment. GainUp a uniquement une vocation sportive et ludique. L'application ne constitue en aucun cas un service médical, un dispositif médical, un service de télémedecine, ni un outil de diagnostic ou de traitement. Les informations fournies dans l'application ne remplacent jamais l'avis d'un professionnel de santé.

3. DÉFINITIONS

Au sens des présentes CGU, les termes suivants ont la signification indiquée ci-dessous.

Application : désigne l'application mobile GainUp ainsi que l'ensemble de ses fonctionnalités.

Utilisateur : toute personne physique disposant d'un compte GainUp. Compte : espace personnel créé par l'utilisateur afin d'accéder aux fonctionnalités de GainUp. Points : unité virtuelle attribuée selon les règles définies par GainUp permettant, sous certaines conditions, d'obtenir des récompenses. Les points ne constituent pas une monnaie électronique, une devise, un instrument financier ou un droit de propriété. Ils ne possèdent aucune valeur monétaire directe. Récompenses : avantages proposés dans l'application pouvant être obtenus en échange d'un nombre déterminé de points. Programme sportif : ensemble d'exercices proposés selon les objectifs choisis par l'utilisateur. Intelligence artificielle (IA) : technologie utilisée exclusivement pour analyser certains mouvements corporels afin de compter automatiquement les répétitions lors d'exercices compatibles. Publicité récompensée : publicité proposée volontairement à l'utilisateur lui permettant, lorsqu'elle est visionnée conformément aux règles applicables, d'obtenir des points supplémentaires.

4. ACCEPTATION DES CONDITIONS

GÉNÉRALES

En créant un compte GainUp ou en utilisant l'application, l'utilisateur reconnaît : (cid:127) avoir pris connaissance des présentes CGU ; (cid:127) accepter l'intégralité de leurs dispositions ; (cid:127) disposer de la capacité juridique nécessaire ; (cid:127) fournir des informations exactes lors de son inscription. Si l'utilisateur refuse tout ou partie des présentes conditions, il ne doit pas utiliser GainUp. L'éditeur se réserve le droit de modifier les présentes CGU à tout moment afin notamment de tenir compte : (cid:127) d'une évolution du service ; (cid:127) d'une évolution technique ; (cid:127) d'une évolution réglementaire ou légale ; (cid:127) de nouvelles fonctionnalités. Les nouvelles versions prennent effet dès leur publication dans l'application, sauf disposition contraire imposée par la loi.

5. CONDITIONS D'ACCÈS

L'utilisation de GainUp est strictement réservée aux personnes âgées d'au moins 16 ans. Toute personne créant un compte déclare avoir atteint cet âge minimum. Si l'éditeur découvre qu'un compte appartient à une personne de moins de 16 ans, celui-ci pourra être suspendu ou supprimé sans préavis. L'utilisateur s'engage à communiquer des informations exactes lors de son inscription. Toute usurpation d'identité, création de faux comptes ou utilisation d'informations mensongères peut entraîner la suppression immédiate du compte. L'accès à certaines fonctionnalités peut nécessiter : (cid:127) une connexion Internet ; (cid:127) un appareil compatible ; (cid:127) l'acceptation de certaines autorisations (caméra, activité physique, notifications ou autres permissions nécessaires au fonctionnement de l'application). Le refus de certaines autorisations peut empêcher le fonctionnement normal de certaines fonctionnalités sans engager la responsabilité de l'éditeur.

6. CRÉATION D'UN COMPTE

L'accès à certaines fonctionnalités de GainUp nécessite la création d'un compte personnel. Lors de son inscription, l'utilisateur s'engage à fournir des informations exactes, complètes et régulièrement mises à jour. Lors de la création du compte, certaines informations peuvent être demandées, notamment : (cid:127) prénom ou pseudonyme ; (cid:127) adresse e-mail ; (cid:127) mot de passe ; (cid:127) sexe ; (cid:127) âge ; (cid:127) taille ; (cid:127) poids ; (cid:127) objectif sportif. Ces informations permettent notamment : (cid:127) de personnaliser les entraînements ; (cid:127) d'estimer les calories brûlées ; (cid:127) d'adapter les recommandations sportives ; (cid:127) de déterminer un niveau sportif initial. L'utilisateur demeure seul responsable de l'exactitude des informations qu'il fournit. L'éditeur ne pourra être tenu responsable des conséquences liées à des informations inexactes ou volontairement erronées. Chaque utilisateur ne peut posséder qu'un seul compte personnel, sauf autorisation écrite de l'éditeur. La création de comptes multiples dans le but d'obtenir davantage de récompenses constitue une fraude. L'utilisateur est responsable de la confidentialité de ses identifiants. Toute activité réalisée depuis son compte est réputée avoir été effectuée par lui. En cas de perte, de vol ou d'utilisation non autorisée du compte, l'utilisateur doit immédiatement contacter : gain.up@yahoo.com

7. PROFIL UTILISATEUR

Lors de la première utilisation, GainUp demande plusieurs informations afin d'offrir une expérience personnalisée. Ces données peuvent comprendre : (cid:127) le sexe ; (cid:127) l'âge ; (cid:127) la taille ; (cid:127) le poids ; (cid:127) les objectifs sportifs ; (cid:127) le type d'entraînement souhaité. Ces informations sont utilisées exclusivement pour améliorer l'expérience de l'utilisateur. Elles permettent notamment : (cid:127) d'estimer les calories dépensées ; (cid:127) d'adapter la difficulté des exercices ; (cid:127) de proposer des programmes cohérents ; (cid:127) d'améliorer les recommandations générées par l'application. L'utilisateur peut modifier ces informations depuis son profil lorsque cette fonctionnalité est disponible. GainUp ne garantit pas une exactitude parfaite des calculs de calories ou des recommandations sportives. Les résultats affichés constituent uniquement des estimations.

8. PROGRAMMES SPORTIFS ET

NIVEAUX

GainUp propose différents programmes sportifs adaptés aux objectifs sélectionnés par l'utilisateur. À titre d'exemple, l'application peut proposer : (cid:127) prise de masse ; (cid:127) perte de poids ; (cid:127) remise en forme ; (cid:127) endurance ; (cid:127) renforcement musculaire ; (cid:127) bien-être ; (cid:127) maintien de la condition physique. Cette liste est susceptible d'évoluer à tout moment. Lors de son inscription, l'utilisateur est automatiquement associé à un niveau sportif estimé selon les informations qu'il fournit. Les niveaux actuellement proposés sont notamment : (cid:127) Débutant ; (cid:127) Intermédiaire ; (cid:127) Avancé. Ce classement a uniquement pour objectif de personnaliser les entraînements. Il ne constitue ni une certification sportive, ni une évaluation médicale. L'utilisateur demeure libre d'interrompre ou de modifier son programme à tout moment. Il est recommandé d'adapter les exercices à sa condition physique. En cas de douleur, de blessure ou de problème de santé, l'utilisateur est invité à interrompre immédiatement son activité physique et à consulter un professionnel de santé.

9. UTILISATION DE L'INTELLIGENCE

ARTIFICIELLE ET DE LA CAMÉRA

Certains exercices disponibles dans GainUp utilisent une intelligence artificielle permettant d'analyser les mouvements de l'utilisateur. Cette technologie peut notamment : (cid:127) détecter certaines positions du corps ; (cid:127) analyser les angles des articulations ; (cid:127) compter automatiquement les répétitions réalisées ; (cid:127) vérifier qu'un mouvement est correctement effectué lorsque cette fonctionnalité est disponible. La caméra est utilisée uniquement pendant les séances d'entraînement nécessitant cette fonctionnalité. GainUp n'enregistre aucune vidéo, aucune photographie et aucun flux vidéo de l'utilisateur dans le cadre de cette analyse. Les images sont uniquement traitées le temps nécessaire à l'analyse des mouvements. Aucune vidéo n'est utilisée à des fins publicitaires. Aucune vidéo n'est vendue à des tiers. Aucune reconnaissance faciale n'est réalisée. Aucune identification biométrique n'est effectuée. L'utilisateur peut refuser l'accès à la caméra. Dans ce cas, les fonctionnalités reposant sur l'analyse des mouvements pourront être indisponibles. L'éditeur ne garantit pas une détection parfaite des mouvements. Des erreurs de comptage peuvent exceptionnellement survenir selon : (cid:127) la luminosité ; (cid:127) l'angle de la caméra ; (cid:127) les vêtements ; (cid:127) les mouvements réalisés ; (cid:127) la qualité du capteur de l'appareil.

10. COMPTAGE DES PAS

GainUp peut proposer une fonctionnalité permettant de comptabiliser les pas réalisés quotidiennement. Cette fonctionnalité nécessite l'autorisation d'accéder aux données d'activité physique disponibles sur l'appareil de l'utilisateur. Les pas comptabilisés peuvent permettre d'obtenir des points conformément aux règles définies dans les présentes CGU et dans les Conditions des Récompenses. L'utilisateur reconnaît que le nombre de pas dépend notamment : (cid:127) des capteurs intégrés à son téléphone ; (cid:127) de son système d'exploitation ; (cid:127) des autorisations accordées ; (cid:127) des éventuelles limitations techniques. L'éditeur ne garantit pas une exactitude absolue des données enregistrées. Toute tentative visant à falsifier artificiellement le nombre de pas, notamment au moyen d'applications tierces, de modifications du système, de simulateurs ou de tout autre procédé frauduleux, pourra entraîner : (cid:127) l'annulation des points concernés ; (cid:127) la suspension temporaire du compte ; (cid:127) la suppression définitive du compte ; (cid:127) l'interdiction de bénéficier des récompenses. L'éditeur se réserve le droit d'utiliser des mécanismes automatiques de détection de fraude afin de préserver l'équité entre les utilisateurs.

CONDITIONS GÉNÉRALES

D'UTILISATION (CGU)

11. SYSTÈME DE POINTS

GainUp permet aux utilisateurs de cumuler des points virtuels grâce à certaines activités proposées dans l'application. Ces points constituent une unité interne exclusivement utilisable dans GainUp. Ils ne représentent pas une monnaie électronique, une devise, un actif financier, un titre de propriété ou un compte bancaire. Les points ne peuvent être ni vendus, ni cédés, ni transférés entre utilisateurs, sauf si une fonctionnalité officielle le permet. Les points peuvent être obtenus notamment grâce : (cid:127) à la réalisation de certains exercices sportifs ; (cid:127) au comptage des pas lorsque cette fonctionnalité est disponible ; (cid:127) au visionnage volontaire de publicités récompensées ; (cid:127) à certains événements temporaires organisés par GainUp ; (cid:127) à des bonus exceptionnels accordés par l'éditeur. La liste des méthodes d'obtention de points peut évoluer à tout moment. GainUp se réserve le droit de modifier : (cid:127) le nombre de points attribués ; (cid:127) les méthodes d'obtention ; (cid:127) les plafonds quotidiens ; (cid:127) les conditions d'attribution. Les points ne possèdent aucune valeur monétaire tant qu'ils n'ont pas été échangés conformément aux présentes CGU et aux Conditions des Récompenses.

12. PUBLICITÉS RÉCOMPENSÉES

Afin de financer le fonctionnement de GainUp et de proposer des récompenses aux utilisateurs, l'application peut afficher des publicités dites « récompensées ». Le visionnage d'une publicité est toujours facultatif. Aucun utilisateur n'est obligé de regarder une publicité pour accéder aux fonctionnalités principales de l'application, sauf lorsque cette publicité constitue une condition d'obtention d'un bonus spécifique clairement indiqué. Les points associés à une publicité sont attribués uniquement lorsque : (cid:127) la publicité est diffusée correctement ; (cid:127) les conditions techniques sont remplies ; (cid:127) le fournisseur publicitaire confirme le visionnage ; (cid:127) aucune activité frauduleuse n'est détectée. En cas d'erreur technique, de coupure réseau, de fermeture prématurée de la publicité ou d'un refus de validation par le réseau publicitaire, aucun point ne pourra être garanti. L'éditeur ne peut être tenu responsable d'un dysfonctionnement provenant d'un fournisseur publicitaire. GainUp se réserve le droit de limiter le nombre de publicités récompensées pouvant être visionnées chaque jour.

13. RÉCOMPENSES

Les points cumulés peuvent, lorsque les conditions sont remplies, être échangés contre certaines récompenses disponibles dans le catalogue de GainUp. Selon les disponibilités, ces récompenses peuvent notamment comprendre : (cid:127) des récompenses numériques annoncées dans l'application ; (cid:127) des cartes cadeaux ; (cid:127) d'autres récompenses numériques ou physiques proposées dans l'application. Le catalogue peut être modifié à tout moment. Certaines récompenses peuvent être : (cid:127) ajoutées ; (cid:127) supprimées ; (cid:127) temporairement indisponibles ; (cid:127) remplacées par d'autres récompenses. L'utilisateur reconnaît qu'aucune récompense n'est garantie tant que la demande n'a pas été validée par GainUp. L'éditeur peut demander certaines vérifications avant l'envoi d'une récompense afin de prévenir les fraudes. Le délai de traitement peut varier selon : (cid:127) le type de récompense ; (cid:127) les vérifications nécessaires ; (cid:127) les prestataires techniques. GainUp ne garantit aucun délai précis.

14. MARQUES TIERCES

Certaines récompenses peuvent faire référence à des marques ou services appartenant à des sociétés tierces. À ce jour, GainUp n'annonce aucun partenariat commercial avec une marque tierce. Ces marques demeurent la propriété exclusive de leurs titulaires respectifs. Sauf mention expresse, GainUp n'est ni affilié, ni sponsorisé, ni approuvé, ni soutenu par ces sociétés. La présence de ces marques dans l'application a uniquement pour objet d'identifier les récompenses éventuellement proposées. Toute évolution des relations commerciales ou des catalogues pourra entraîner la modification des récompenses disponibles.

15. LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Afin de préserver l'équité entre tous les utilisateurs, GainUp applique une politique de tolérance zéro à l'égard des comportements frauduleux. Sont notamment considérés comme des comportements interdits : (cid:127) l'utilisation de robots ou scripts automatisés ; (cid:127) la création de comptes multiples ; (cid:127) la falsification du nombre de pas ; (cid:127) l'utilisation d'émulateurs destinés à obtenir des points de manière artificielle ; (cid:127) la modification du fonctionnement de l'application ; (cid:127) l'utilisation d'applications de triche ; (cid:127) la falsification des mouvements détectés par l'intelligence artificielle ; (cid:127) toute tentative de contourner les limitations de l'application ; (cid:127) toute fraude publicitaire ; (cid:127) toute tentative d'obtenir des récompenses de manière abusive. GainUp peut mettre en œuvre des systèmes automatiques ou des contrôles manuels afin de détecter ces comportements. En cas de fraude présumée ou constatée, l'éditeur pourra notamment : (cid:127) retirer les points concernés ; (cid:127) annuler une demande de récompense ; (cid:127) suspendre temporairement le compte ; (cid:127) supprimer définitivement le compte ; (cid:127) interdire définitivement l'accès à GainUp. Les décisions prises dans le cadre de la lutte contre la fraude visent à protéger l'ensemble des utilisateurs et peuvent être fondées sur des éléments techniques ou comportementaux.

CONDITIONS GÉNÉRALES

D'UTILISATION (CGU)

16. OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

Chaque utilisateur s'engage à utiliser GainUp de manière loyale, responsable et conforme aux présentes Conditions Générales d'Utilisation. À ce titre, l'utilisateur s'engage notamment à : (cid:127) fournir des informations exactes lors de son inscription ; (cid:127) protéger la confidentialité de son compte et de son mot de passe ; (cid:127) respecter les autres utilisateurs ; (cid:127) utiliser uniquement les fonctionnalités prévues par l'application ; (cid:127) respecter les lois et réglementations applicables. Il est strictement interdit de : (cid:127) perturber le fonctionnement de l'application ; (cid:127) tenter d'accéder aux systèmes informatiques de GainUp sans autorisation ; (cid:127) utiliser des logiciels ou dispositifs permettant de modifier le fonctionnement normal de l'application ; (cid:127) exploiter une faille informatique afin d'obtenir un avantage indu ; (cid:127) usurper l'identité d'un tiers ; (cid:127) publier ou transmettre des contenus illicites, injurieux, haineux, diffamatoires, menaçants ou portant atteinte aux droits d'autrui ; (cid:127) revendre ou commercialiser les services, récompenses ou avantages proposés par GainUp sans autorisation écrite. Tout manquement pourra entraîner les mesures prévues à l'article relatif à la lutte contre la fraude.

17. SANTÉ ET SÉCURITÉ

GainUp est une application destinée à encourager la pratique d'une activité physique. Chaque utilisateur demeure seul responsable de son état de santé et de sa capacité à réaliser les exercices proposés. Avant de commencer un programme sportif, il appartient à l'utilisateur de vérifier que son état de santé est compatible avec une activité physique. En cas de doute, de maladie, de blessure, de grossesse ou de toute autre situation particulière, il est recommandé de consulter un professionnel de santé avant toute utilisation. L'utilisateur s'engage à : (cid:127) adapter l'intensité des exercices à sa condition physique ; (cid:127) interrompre immédiatement une séance en cas de douleur ou de malaise ; (cid:127) utiliser un espace sécurisé pour réaliser les exercices. L'éditeur ne pourra être tenu responsable des blessures, accidents ou dommages résultant d'une mauvaise exécution des exercices, d'une utilisation inadaptée de l'application ou du non-respect des consignes de sécurité.

18. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des éléments composant GainUp est protégé par les lois relatives à la propriété intellectuelle. Sont notamment protégés : (cid:127) le nom « GainUp » ; (cid:127) le logo ; (cid:127) les illustrations ; (cid:127) les interfaces graphiques ; (cid:127) les animations ; (cid:127) les textes ; (cid:127) les programmes sportifs ; (cid:127) les vidéos ; (cid:127) les sons ; (cid:127) les bases de données ; (cid:127) le code source ; (cid:127) les algorithmes ; (cid:127) les modèles d'intelligence artificielle développés pour l'application. Toute reproduction, copie, modification, extraction, diffusion, traduction, adaptation ou exploitation, totale ou partielle, sans autorisation écrite préalable de l'éditeur est strictement interdite. L'utilisateur bénéficie uniquement d'un droit personnel, limité, non exclusif et non transférable d'utiliser l'application conformément aux présentes CGU.

19. RESPONSABILITÉ

GainUp est fourni « en l'état ». L'éditeur met en œuvre des moyens raisonnables afin d'assurer le bon fonctionnement de l'application. Toutefois, il ne garantit pas : (cid:127) l'absence totale de bugs ; (cid:127) une disponibilité permanente ; (cid:127) une compatibilité avec tous les appareils ; (cid:127) une exactitude parfaite des calculs de calories ; (cid:127) une exactitude parfaite du comptage des répétitions ; (cid:127) une exactitude parfaite du comptage des pas. Les résultats affichés par l'application sont fournis à titre indicatif. L'utilisateur demeure seul responsable de leur interprétation et de leur utilisation. L'éditeur ne pourra être tenu responsable des dommages directs ou indirects résultant notamment : (cid:127) d'une panne informatique ; (cid:127) d'une interruption des serveurs ; (cid:127) d'un problème réseau ; (cid:127) d'une défaillance d'un fournisseur tiers ; (cid:127) d'une erreur de l'utilisateur ; (cid:127) d'un cas de force majeure.

20. DISPONIBILITÉ DU SERVICE

GainUp est accessible sous réserve des opérations de maintenance, des mises à jour, des contraintes techniques et de la disponibilité des services tiers utilisés par l'application. L'éditeur peut interrompre temporairement ou définitivement tout ou partie du service sans préavis lorsqu'une telle interruption est nécessaire notamment pour : (cid:127) assurer la sécurité de l'application ; (cid:127) corriger une anomalie technique ; (cid:127) effectuer une maintenance ; (cid:127) déployer une nouvelle version ; (cid:127) répondre à une obligation légale. Ces interruptions ne donnent droit à aucune indemnisation.

21. SUSPENSION ET SUPPRESSION DU

COMPTE

L'utilisateur peut demander la suppression de son compte à tout moment selon les fonctionnalités disponibles dans l'application ou en contactant : gain.up@yahoo.com L'éditeur peut suspendre ou supprimer un compte, avec ou sans préavis selon la gravité des faits, notamment en cas de : (cid:127) fraude ; (cid:127) création de comptes multiples ; (cid:127) tentative d'obtention frauduleuse de récompenses ; (cid:127) violation des présentes CGU ; (cid:127) comportement portant atteinte à GainUp ou à ses utilisateurs ; (cid:127) utilisation illégale de l'application. En cas de suppression d'un compte pour fraude ou violation grave des présentes CGU, les points non utilisés, les récompenses en attente et les avantages associés pourront être définitivement perdus.

22. MODIFICATION DES CONDITIONS

GÉNÉRALES

L'éditeur se réserve le droit de modifier les présentes CGU à tout moment. Les modifications pourront notamment résulter : (cid:127) d'une évolution technique de GainUp ; (cid:127) d'une évolution de la législation ; (cid:127) de nouvelles fonctionnalités ; (cid:127) d'une évolution du système de récompenses. La version la plus récente des CGU est celle publiée dans l'application. La poursuite de l'utilisation de GainUp après l'entrée en vigueur des nouvelles CGU vaut acceptation de celles-ci.

23. DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT

DES LITIGES

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont régies par le droit français. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute procédure judiciaire. À défaut d'accord amiable, les juridictions françaises territorialement compétentes seront seules compétentes, sous réserve des dispositions légales impératives applicables aux consommateurs.

24. CONTACT

Pour toute question concernant les présentes Conditions Générales d'Utilisation, l'utilisation de GainUp ou l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter l'éditeur à l'adresse suivante : Alexis Rambeau Entrepreneur individuel (Auto-entrepreneur)

SIRET : 993 964 279 00018

E-mail : gain.up@yahoo.com

25. ENTRÉE EN VIGUEUR

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation entrent en vigueur à compter de leur date de publication au sein de l'application GainUp. Elles demeurent applicables jusqu'à leur remplacement par une version ultérieure. En utilisant GainUp, l'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales d'Utilisation et les accepter sans réserve.